



**Maison de l'Emploi
et de la Formation**
du Pays de la Région Mulhousienne

Etude | **Mars 2012**



L'ÉCONOMIE DE FONCTIONNALITÉ À L'ÉCHELLE DU PAYS DE LA RÉGION MULHOUSIENNE

Rapport final

DÉVELOPPER
Une économie d'usage

ANIMER
La gestion territoriale
des emplois et des compétences

CONTRIBUER
au développement local

RÉDUIRE
Les besoins culturels et sociaux
liés à la mobilité

ACCUEILLIR
Les besoins culturels et sociaux
liés à la mobilité





AVANT PROPOS

La **croissance verte** favorise l'émergence de **nouveaux modèles économiques** complémentaires où innovations technologiques, consommation et croissance peuvent se conjuguer avec le développement durable. Ils concourent à une dynamique de territoire forte en favorisant les collaborations entre entreprises locales, l'emploi endogène et les usages des technologies de l'information et de la communication.

L'**économie de fonctionnalité (ou l'économie de l'usage)** fait partie de ces nouveaux modèles. Elle vise à remplacer la vente des biens par la vente de leur usage. Ainsi, Michelin facture les kilomètres parcourus par les camions équipés de ses pneus au lieu de les vendre. JC Decaux loue des Vélib' au lieu de vendre des vélos... Ce nouveau modèle économique présuppose que celui qui vend le service a tout intérêt à produire des objets solides, durables, recyclés ou recyclables et sûrs (dans le cadre du transport notamment).

Ce document présente les résultats d'une étude sur l'économie de fonctionnalité réalisée par Idée Alsace entre septembre et décembre 2010, pour le compte de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la région mulhousienne (MEF).

Il comporte trois parties :

- ✓ L'identification et la caractérisation d'initiatives locales, régionales, nationales et internationales
- ✓ L'analyse stratégique du territoire mulhousien au regard de l'économie de fonctionnalité
- ✓ L'élaboration d'un plan d'actions pour développer l'économie de fonctionnalité sur le territoire.

Ce document est le fruit d'un travail d'équipe réalisé par :

- ✓ Céline CABANEL, chargée de mission
- ✓ Pierre HANAUER, chargé de mission
- ✓ Christine LOLLIER-BRASSAC, responsable Idée Alsace

Eric FROMANT, du cabinet Periculum Minimum, a également apporté son concours pour la phase 2 de l'étude.

Enfin, cette étude s'appuie sur des entretiens réalisés avec de nombreux acteurs du territoire, qui sont ici remerciés pour leur contribution.



PLAN DU RAPPORT

Introduction

Phase 1

Identification et caractérisation d'initiatives à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale

Phase 2

Analyse stratégique du territoire mulhousien au regard de l'économie de fonctionnalité

Phase 3

Elaboration d'un plan d'action

Conclusion

Annexes

INTRODUCTION

Intervenants

→ Idée Alsace

- ✓ Un réseau d'entreprises alsaciennes engagées dans le développement durable depuis 2005 – 115 entreprises membres
- ✓ Un «laboratoire » permanent d'application pour la performance des entreprises et celle du territoire

→ Alsace Qualité

- ✓ Association porteuse d'Idée Alsace
- ✓ Un savoir-faire dédié aux entreprises
- ✓ Une expérience spécifique depuis 20 ans : travail en mode collectif, approche globale et opérationnelle

→ Periculum Minimum (appui pour la phase 2)

- ✓ Cabinet conseil spécialisé dans l'accompagnement des entreprises et des collectivités dans les changements de modèle économique

Rappel de la commande

Affiner la connaissance du moteur économique que constitue l'économie de fonctionnalité, et proposer des pistes pour des actions concrètes

- ✓ État des lieux
- ✓ Analyse stratégique du territoire
- ✓ Proposition de plan d'action

Objectifs de la commande

→ Dans une vision prospective

- ✓ Identifier les initiatives et les caractériser
- ✓ Déterminer les forces, les ressources, les opportunités et les freins sur le territoire
- ✓ Identifier la gouvernance possible

→ Pour permettre à la MEF du Pays de la région mulhousienne d'engager des actions concrètes

- ✓ En s'appuyant sur des partenaires et des financements

Définition et contexte

→ Grenelle de l'environnement / Groupe 6

Dégager les voies de nouveaux modes de développement écologique favorables à l'emploi et la compétitivité, dans le cadre d'une stratégie de développement durable

- ✓ Intégration entre environnement et développement
- ✓ Découplage entre création de richesses et consommation d'énergies

Promouvoir une économie plus sobre en carbone, en énergie et en ressources naturelles non renouvelables, qui fasse notamment plus de place à une économie de fonctionnalité qui remplace la vente de biens par la vente de leur usage : à la différence de la vente, la location d'un bien permet en effet d'en allonger la durée sans réduire les échanges ni les services offerts.

→ Rapport « Sortie de crise : vers l'émergence de nouveaux modèles de croissance ? » (oct. 2009)

Issu du groupe de travail dirigé par Daniel COHEN

Demande de Nathalie KOSCIUSCO-MORISSET au Centre d'Analyse Stratégique

- ✓ Un chapitre dédié à l'économie de fonctionnalité : fort potentiel de développement de l'économie de l'usage

→ Rapport « Créativité et innovation dans les territoires » (mai 2010)

Issu du groupe de travail présidé par Michel GODET, commun au Conseil d'Analyse Economique (CAE), à la DATAR et à l'Académie des technologies

- ✓ Economie de fonctionnalité : innovation de rupture

Démarche proposée

→ Phase 1 : État des lieux

- ✓ Identifier les initiatives, leur historique, leur contexte
- ✓ Les acteurs impliqués et leur rôle

→ Phase 2 : Analyse stratégique du territoire

- ✓ Interroger les acteurs du territoire : CCI, associations et syndicats professionnels, agences de développement, pôles, collectivités...
- ✓ Dégager les forces, les faiblesses, les opportunités, les menaces
- ✓ Lister les acteurs mobilisables

→ Phase 3 : 1ère approche de plan d'action

- ✓ Exploration des sources de financement
- ✓ Propositions hiérarchisées d'axes pour des actions concrètes
- ✓ Elaboration d'un schéma de gouvernance

Phase I

Identification et caractérisation des initiatives à l'échelle locale et régionale d'une part, nationale et internationale d'autre part

→ Livrables

- ✓ Fiches détaillées (échelle locale et régionale)
- ✓ Fiches de synthèse (échelle nationale et internationale)

Résultats

→ Identification

- ✓ Pas d'objectif d'exhaustivité mais repérage des initiatives les plus significatives, pertinentes au regard des enjeux du territoire mulhousien.

→ Une trentaine de cas identifiés

- ✓ Des initiatives nationales ou internationales bien documentées : Michelin, Xerox, Safechem, Elis, Velib'...
- ✓ Des initiatives locales ou régionales originales : Label Etoile, LDE, couches éco-service...

→ Fiches : voir en Annexe 1 (pages 20 à 49)

ANALYSE

→ Typologie des initiatives

- ✓ Des secteurs propices : transport, informatique / bureautique, énergie, biens d'équipements
- ✓ Des secteurs où les contraintes environnementales et / ou réglementaires sont fortes (énergie, matières, responsabilité élargie du producteur...)
- ✓ Des acteurs diversifiés : multinationales, PME, acteurs de l'économie sociale, collectivités

→ Conditions de succès

- ✓ Un nombre suffisant d'utilisateurs / d'utilisations (taille critique permettant d'absorber les investissements et maximiser les usages)
- ✓ Des capacités de service / maintenance / réparation du fournisseur
- ✓ Des outils de financement : leasing / location

→ Faits saillants

Une innovation organisationnelle de rupture :

- ✓ D'une obligation de moyens (fournir un produit) à une obligation de résultats (rendre un service)
- ✓ De la destruction de valeur (moteur classique de l'économie via notamment l'obsolescence programmée) à la création de valeur
- ✓ Nouveau partage de la valeur entre fournisseur et utilisateur
- ✓ Vision trans-sectorielle, logique multi-acteurs, à l'opposé de la vision traditionnelle de l'économie (spécialisation)
- ✓ Vision élargie de la responsabilité sur le cycle de vie
- ✓ Vision coopérative plutôt que compétitive
- ✓ Analyse du cycle de vie (ACV) comme étape support
- ✓ D'une logique de délocalisation de la production industrielle dans les pays à bas coût à celle du développement de produits à forte valeur ajoutée (support du service rendu)
- ✓ Création d'emplois à valeur ajoutée (service, maintenance) sur les territoires où le service est rendu (non délocalisables)
- ✓ Transfert des coûts d'investissement vers les coûts de fonctionnement pour les utilisateurs
- ✓ Présence des acteurs de l'économie sociale et solidaire, porteurs d'initiatives (en phase avec leur vocation)
- ✓ Présence des collectivités territoriales, porteuses ou partenaires d'initiatives (en phase avec leur politique)

Phase II

Analyse stratégique du territoire mulhousien au regard de l'économie de fonctionnalité

→ Livrables

- ✓ Analyse atouts et opportunités / faiblesses et menaces
- ✓ Liste d'acteurs mobilisables

METHODOLOGIE

→ Interview des acteurs du territoire

Approche indépendante du concept d'économie de fonctionnalité, du fait de la faible connaissance par les acteurs

- ✓ Dépendance à l'énergie et aux matières premières dans leur structure de coûts
- ✓ Vulnérabilité face aux pays à bas coûts et aux délocalisations
- ✓ Fragilité face aux durcissements des réglementations environnementales (responsabilité élargie du producteur, affichage environnemental...) ou des enjeux environnementaux régionaux (qualité de l'eau, déchets...)
- ✓ Menace liée à des risques clients spécifiques (volatilité de la clientèle du fait des prix ou des fortes innovations...)

→ Liste d'acteurs mobilisables : voir en Annexe 2 (pages 50 à 53)

ANALYSE

→ Faits saillants

Des secteurs d'activité propices au développement de l'économie de fonctionnalité

- ✓ Secteurs industriels structurants et / ou caractéristiques du territoire : chimie, textile, métallurgie, plastique
- ✓ Forte présence du secteur automobile : exemples d'économie de fonctionnalité (MU by Peugeot) pouvant servir de benchmark
- ✓ Développement des secteurs des services

Un territoire propice à l'expérimentation

- ✓ Un territoire qui a développé une adaptabilité aux mutations économiques
- ✓ Un territoire qui a développé des capacités d'expérimentations locales sur des approches novatrices (Gestion Territoriale des Ressources Humaines...)

Mais des acteurs peu familiers du concept et de ses implications

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Méconnaissance du concept par les acteurs du territoire, dont les financeurs ✓ Fuites des compétences techniques et des savoir-faire, désaffection pour les secteurs industriels ✓ Avancées significatives d'autres territoires sur des projets d'économie de fonctionnalité (exemples : Rhône Alpes et PACA) ✓ Montée en puissance des réglementations environnementales (dont la responsabilité élargie) 		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capacités d'adaptation et d'expérimentation démontrées ✓ Secteurs économiques structurants propices à l'adoption du modèle, tradition technique ✓ Tissu d'acteurs fédérateurs (pôles / clusters / réseaux) ✓ Benchmark / effet levier des initiatives locales (Peugeot, Vélove...) ✓ Potentiel de synergies avec les outils politiques ou les dispositifs locaux : plan climat, stratégie écotecnologies, pôles / clusters... ✓ Développement de l'attractivité du territoire ✓ Potentiel de relocalisation d'emplois
---	---	---	---

→ Les acteurs mobilisables : typologie

Une typologie à affiner, compte tenu du caractère émergent du concept, de la rupture organisationnelle qu'il constitue, et de la connaissance limitée qui en résulte généralement chez les acteurs du territoire

- ✓ « Têtes » de réseaux d'entreprises sectorielles ou thématiques (ex. non limitatifs : pôles de compétence / compétitivité, Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise, réseau des éco-entreprises, agence de développement économique...) : capacité à diffuser le concept, à animer des groupes de réflexion, à accompagner des expérimentations,
- ✓ Acteurs du financement des entreprises et / ou de projets novateurs : banques, investisseurs, OSEO...,
- ✓ Acteurs des collectivités territoriales en charge du développement économique et / ou des projets transversaux (plan climat),
- ✓ Acteurs de l'économie sociale.

Phase III

Elaboration d'un plan d'action (1ère approche)

→ Livrables

- ✓ Liste d'actions prioritisées
- ✓ Schéma de gouvernance
- ✓ Source de financement

RECOMMANDATION

→ Plan d'action : axes forts à développer

Sensibilisation / information à intensifier

- ✓ Interventions, visites d'entreprises...

Accompagnement et valorisation d'entreprises

- ✓ Faire des exemples existants des « études de cas »
- ✓ Accompagner des entreprises « pilotes »
- ✓ Valoriser les capacités d'expérimentation du territoire

Appui académique

- ✓ Un impératif pour consolider les démarches

Appui technique des acteurs institutionnels et financiers

- ✓ Pour développer l'appui aux innovations organisationnelles et pas uniquement technologiques

+ Lancement de la dynamique du projet

→ Facteur d'accélération

Alignement avec les politiques et les outils territoriaux complémentaires à l'économie de fonctionnalité, afin de favoriser les synergies et de gagner en efficacité

- ✓ Stratégie régionale écotechnologies / chimie verte
- ✓ Grand emprunt et secteurs clés pour la compétitivité territoriale
- ✓ Entités structurantes (pôles / clusters / réseaux...) pour le territoire : textile, chimie, Energivie, Fibres...
- ✓ Plans climat territoriaux

PLAN D'ACTION

Action	Action « 0 » : Lancer le projet « économie de fonctionnalité » sur le territoire
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impulser la dynamique avec l'ensemble des acteurs du territoire ✓ Constituer les partenariats et la gouvernance en vue du lancement de projets ultérieurs
Contenus	<p>« Séminaire » économie de fonctionnalité</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Restitution de l'étude ✓ Intervention d'un expert et/ou d'un témoin ✓ Présentation des actions envisagées ✓ Réflexion sur les financements envisageables <p>Constitution d'un « comité de pilotage » assurant la gouvernance et le suivi des projets ultérieurs</p>
Contexte	<p>Compte tenu du caractère émergent de l'économie de fonctionnalité et de sa relative méconnaissance par les acteurs du territoire, et également du caractère transversal du concept, il semble indispensable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ de fédérer les acteurs par un temps fort, avant de déployer d'autres actions ✓ de privilégier une approche « expérimentale », souple et opérationnelle pour la mise en place de projets ✓ de privilégier la recherche d'une intégration des projets autour des dispositifs et politiques existants
Cibles	Ensemble des acteurs économiques, de la recherche, de la formation du territoire
Pilotage	Pilotage : MEF
Délais et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2011 – 2^{ème} semestre ✓ ½ j + temps de préparation et restitution ✓ Budget : <10 K Euros

Action	Action 1: Sensibiliser et informer les acteurs économiques du territoire sur l'économie de fonctionnalité
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diffuser la connaissance sur l'économie de fonctionnalité auprès des acteurs du territoire ✓ Inciter des entreprises à intégrer ce modèle économique dans leur réflexion stratégique
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Interventions d'experts ✓ Visites d'entreprises (sur la base des cas recensés) ✓ Prévoir un relais presse autour de ces actions
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cible principale : Entreprises du territoire ✓ Cible secondaire : relais d'information aux entreprises (chambres consulaires, associations professionnelles, plateformes sectorielles...), tissu universitaire
Pilotage et partenariats éventuels	<p>Pilotage : MEF</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ A programmer spécifiquement (ex. « Parlons en ») ✓ Et / ou à inscrire en partenariat avec des manifestations régionales ad-hoc et / ou des acteurs locaux (ex. événements programmés par les pôles, journée des éco-entreprises, journée du développement durable Alsace...)
Indicateurs possibles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nb de rencontres ✓ Nb d'entreprises participantes ✓ Nb de participants autres ✓ Nb d'entreprises potentiellement candidates à l'expérimentation du concept
Délais et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2011 (2^{ème} semestre) - 2013 ✓ 3 à 4 rencontres annuelles ✓ Budget annuel : <10 K Euros

Action	Action 2 : Mettre en place un groupe pilote d'entreprises
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Expérimenter concrètement le modèle en accompagnant des entreprises volontaires dans l'intégration du concept dans leur activité ✓ Consolider la base de connaissances appliquée de l'économie de fonctionnalité
Contenus et étapes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ateliers de travail ✓ Accompagnement méthodologique <p>En amont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier le responsable de l'ingénierie et de l'animation ✓ Formaliser le contenu ✓ Valider les sources de financements et le montage budgétaire
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cible principale : Entreprises du territoire volontaires (groupes de 5) ✓ Recrutement par l'intermédiaire des rencontres (cf. action 1) ou par les « têtes de réseau »
Pilotage et partenariats éventuels	<p>Pilotage : MEF ou co-pilotage MEF + 1 partenaire (ingénierie + animation du dispositif)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenaires potentiels associés au montage et au suivi : Ademe, CCI, OSEO, Pôles, Région, m2A...
Indicateurs possibles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nb de groupes accompagnés ✓ Nb d'entreprises participantes ✓ Nb de participants ayant intégré l'économie de fonctionnalité dans leur offre à + 2 ans
Délais et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1^{er} trim. 2012 – fin 2013 ✓ 1 cycle par an – sur 6 mois ✓ Budget annuel : <50 K Euros

Action	Action 3 : Développer l'appui « académique » autour de l'économie de fonctionnalité
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consolider le corpus scientifique et méthodologique de l'économie de fonctionnalité. ✓ Appuyer les expérimentations terrain et les acteurs économiques dans l'appropriation de ce concept
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer la recherche en inscrivant la thématique de l'économie de fonctionnalité dans les programmes universitaires locaux (par ex sous forme de chaire) ✓ Développer la recherche sur les ACV (analyse de cycle de vie) ✓ Favoriser l'inscription de l'économie de fonctionnalité dans les formations supérieures afin de diffuser le concept
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'économie de fonctionnalité, thématique peu explorée par les économistes, constituerait l'opportunité de forger une expertise valorisante et « exportable » pour le territoire ✓ La France affichant un retard conséquent sur la question des ACV, cette thématique permettrait à terme de répondre à des besoins en recrutement dans les entreprises et également de valoriser le territoire
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet à co-construire avec les instances décisionnaires universitaires et académiques
Pilotage et partenariats éventuels	<p>Pilotage : MEF ou co-pilotage MEF + 1 partenaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenaires potentiels associés au montage et au suivi : Ademe, CCI, OSEO, Pôles, Région, m2A, syndicats et associations professionnelles locales...
Indicateurs possibles	<p><i>(à construire avec les partenaires)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'une chaire (ou équivalent) ✓ Nb d'interventions réalisées (heures d'enseignement ou équivalent)
Délais et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2011 – 2013 <p>NB : compte tenu des impératifs liés au calendrier universitaire, cette action devra débuter avant les autres actions</p>

Action	Action 4 : Développer les outils financiers autour de l'économie de fonctionnalité
Objectif	✓ Développer un modèle de soutien aux initiatives d'économie de fonctionnalité et articuler les dispositifs existants sur les projets d'économie de fonctionnalité
Contenus et étapes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer une réflexion avec les financeurs et investisseurs sur les adaptations des dispositifs et outils classiques de financement au cadre de l'économie de fonctionnalité ✓ Développer une réflexion avec les financeurs publics sur l'articulation des dispositifs existants avec des projets d'économie de fonctionnalité, dans la perspective d'en favoriser l'éligibilité
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le modèle économique de l'économie de fonctionnalité repose sur la transformation d'investissements en coûts de fonctionnement, et sur le développement de la location ✓ Les dispositifs d'aides (subventions, crédits impôts...), de financements (prêts, location...) et de garanties classiques sont mal adaptés au modèle économique de l'économie de fonctionnalité
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet à co-construire avec les partenaires « test » éventuel sur la base d'entreprises volontaires (cf. action 2)
Pilotage et partenariats éventuels	<p>Pilotage : MEF</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenaires : OSEO, banques, financeurs et investisseurs, collectivités territoriales...
Indicateurs possibles	<p>(à construire avec les partenaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place effective d'outils de financement
Délais et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2011 – 2013 : en parallèle au groupe pilote (cf. action 2) ✓ Moyens : essentiellement humains

Plan d'action

→ Réflexion sur la gouvernance

A ce stade, il semble prématuré de proposer un schéma de gouvernance autour d'un projet global d'économie de fonctionnalité sur le territoire

- ✓ La gouvernance dépendra de la volonté des acteurs locaux de s'impliquer sur cette question émergente
- ✓ Elle pourra être définie de façon pertinente à l'issue du séminaire de lancement (étape « 0 »)
- ✓ Elle devra s'articuler avec les dispositifs et les réseaux existants, afin d'éviter les redondances et d'apporter une réelle valeur ajoutée.

→ Réflexion sur les financements possibles

Comme pour la question de la gouvernance, il semble prématuré de proposer des sources de financement autour d'un projet global d'économie de fonctionnalité sur le territoire

- ✓ Les possibilités de financement dépendront de la nature des actions (recherche, action collective...)
- ✓ Dans un contexte général de réduction des financements publics, la solution à privilégier consiste à explorer en quoi les projets d'économie de fonctionnalité pourraient être éligibles dans les dispositifs existants (par ex : grand emprunt, pôles, aide à l'innovation...).

Quelques pistes recensées :

- ✓ L'appel à projet Ademe (clos en sept. 2010) Programme coordonné « Déchets et Société » / Programmes thématiques « Individus et Jeux d'acteurs » et « Monétarisation des externalités » comportait un volet « économie de fonctionnalité »
- ✓ L'appel à projets de l'ANR « sociétés innovantes, innovation, économie, modes de vie 2011 » (clos le 24/05/2011), comporte un axe thématique : innovation et modèles économiques, visant à étudier des expériences afin de comprendre la contribution de démarches telles que l'économie de fonctionnalité aux dynamiques d'innovation d'une société
- ✓ Le Service de la Recherche du Commissariat général au développement durable lance courant 2011 (pré-annonce) un programme de recherche nommé MOVIDA « Quel accompagnement au changement pour des modes de consommation et de vie durables » visant notamment à explorer la « dématérialisation de l'économie qui permet de réduire les impacts sur l'environnement. »
- ✓ Dans ses objectifs, le pôle de compétitivité Énergivie « bâtiment à énergie positive » se focalise notamment sur la mise en marché des innovations, incluant la dimension organisationnelle. Une approche type économie de fonctionnalité pourrait donc rentrer dans le cadre de cet objectif.

Conclusion

L'économie de fonctionnalité, un concept émergent mais en phase avec le territoire mulhousien, ses potentiels, ses ressources et ses leviers

Les exemples recensés dans cette étude, tout comme les publications et rapports divers, démontrent que l'économie de fonctionnalité est un concept en fort développement, et à fort potentiel dans le contexte économique actuel. Schématiquement, l'intérêt qu'il suscite tient au fait qu'il est à la croisée de 3 préoccupations majeures : réduction des consommations de matières et énergétiques, nouveau levier de création de valeur, potentiel de création d'emplois non délocalisables.

Le territoire mulhousien dispose d'atouts pour développer et expérimenter ce concept, du fait de la structure de son tissu économique, et de sa capacité démontrée à gérer les mutations économiques.

Les acteurs du territoire, peu familiers de ce nouveau concept, constituent néanmoins des relais qui seront des « accélérateurs » importants, notamment : les pôles/clusters et réseaux par leur capacité de fédération et de diffusion ; les collectivités territoriales par l'intégration à leurs politiques de développement, en phase avec les objectifs de l'économie de fonctionnalité. Mobiliser ces acteurs permettra de créer les conditions de réussite.

La mise en place d'actions opérationnelles, progressives, est de nature à installer une dynamique territoriale autour de ce modèle économique. Cette approche pragmatique, souple permettra à la fois de s'adapter au plus près des besoins et d'éviter les effets de superposition.

L'appui « académique » quant à lui permettrait à la fois de consolider le corpus méthodologique, de préparer les futurs emplois, et de valoriser la capacité d'innovation du territoire.

ANNEXE 1

IDENTIFICATION

ET CARACTÉRISATION D'INITIATIVES

A L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE,

RÉGIONALE ET LOCALE

INITIATIVES INTERNATIONALES ET NATIONALES

XEROX	Nom entreprise	XEROX
	Statut entreprise	Multinationale
	Localisation (pays d'origine)	Etats-Unis (Connecticut)
	Coordonnées	<p>Xerox France Patrick Bensemhoun Tel : 01 55 84 42 14 Email: patrick.bensemhoun@xerox.com Service Presse : Trimedia Céline Bitauld & Nadia Bouloudene Tél. 01 55 30 70 97 E-mail : celine.bitauld@trimedia.fr / nadia.bouloudene@trimedia.fr</p>
XOS	Nom de l'initiative	Système de location exclusive de photocopieurs : offre Xerox Offices Services (XOS)
	Descriptif du principe	L'entreprise a appréhendé la problématique de l'économie de fonctionnalité au travers de l'offre Xerox Offices Services (XOS). Cette prestation, dédiée à la gestion des impressions en environnement bureautique, et basée sur le principe de la rationalisation, propose aux entreprises la mise à disposition et la maintenance d'équipements multifonctions, le support aux utilisateurs, la gestion des consommables et la récupération de fin de vie des équipements multimarques chez le client.
	Cibles	Entreprises
	Périmètre géographique	Monde
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	Stratégie de XEROX depuis les années 60
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	Le service XOS représente entre 3 et 5% du CA total de XEROX et est en forte croissance
	Avantages/bilan	Grâce à la solution XOS, l'utilisation des équipements réduit de près d'1/3 les émissions annuelles de gaz à effet de serre, en comparaison des produits achetés sans prestations de services associées. Cette offre de service permet également de diminuer significativement la consommation de papier, par la rationalisation de l'usage des équipements et la formation des utilisateurs à des pratiques plus respectueuses de l'environnement. De même, l'analyse de l'offre a mis en perspective une nouvelle définition des objectifs de l'entreprise, axée sur la complémentarité des produits et des services, qui redéfinit ainsi l'organisation fonctionnelle autour de la synergie des fonctions de production et de maintenance.
Références médiagraphiques	http://www.xerox.com/	
Autres démarches similaires	AGFA GEVAERT (Belgique) - http://www.agfa.com/	

PORTAGEUR	Nom entreprise	ZENECA SYNGENTA
	Statut entreprise	Leader dans la protection des cultures
	Localisation (pays d'origine)	Australie
	Coordonnées	
BENEFICIAIRE	Nom de l'initiative	Approche intégrée de gestion de cultures Lutte antiparasitaire intégrée (Integrated Pest Management)
	Descriptif du principe	<p>Les producteurs du monde entier se trouvent face à plusieurs défis qui menacent de réduire les rendements des récoltes et d'en diminuer leur qualité. Syngenta est dans une position unique pour leur fournir des solutions complètes en mettant à profit l'étendue de leur expertise scientifique et l'optimisation de l'interaction de la biologie et la chimie de la physiologie végétale.</p> <p>Le but ultime de Syngenta est de concevoir des programmes de cultures pour les systèmes intégrés de production des récoltes. Dans cet esprit, le travail de développement utilise une combinaison de produits chimiques et des insectes utiles. Ce type de programme de protection des cultures est en effet beaucoup plus complexe que celui qui consiste à utiliser des applications régulières de pesticides. Il y a un besoin de formation pour le technicien - conseiller des producteurs, et pour les producteurs eux-mêmes, qui doivent également adapter leurs propres pratiques et la gestion des cultures pour relever le défi de nouvelles compétences exigées.</p> <p>Principe de l'agriculture raisonnée</p>
	Cibles	Secteur agricole
	Périmètre géographique	Monde
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	<p>Ventes en 2008 : environ 11,6 milliards de dollars. Syngenta emploie plus de 24.000 personnes dans plus de 90 pays</p> <p>Le développement des investissements de recherche en 2009 s'élevait à près de 1 milliard.</p> <p>5.000 personnes employées dans des centres de R & D et des stations sur le terrain partout dans le monde.</p>
	Avantages/bilan	<p>La Société vend du conseil plutôt que des produits phytosanitaires. Les pertes sur les volumes de vente sont compensées par une augmentation des services de conseil.</p> <p>Meilleure efficacité</p> <p>Moins de produits phytosanitaires utilisés donc bénéfice sur l'environnement</p>
Références médiagraphiques	http://www.syngenta.com	
Autres démarches similaires	BAYER - http://www.bayercropscience.fr	

KPMG	Nom entreprise	SAFECEM Europe GmbH (filiale à 100% de The Dow Chemical Company)
	Statut entreprise	Multinationale
	Localisation (pays d'origine)	Allemagne
	Coordonnées	Marc Quentin (Spécialiste système SAFE-TAINER) - SAFECEM bureau de représentation - France - Tél: +33 237 449819 / Fax: +33 237 449813 E-mail: m.quentin@safechem-europe.com Siège : SAFECEM Europe GmbH - Georg-Glock-Straße 3 - D - 40474 Düsseldorf Tél: +49 211 4389 300 / Fax: +49 211 4389 389 E-mail: service@safechem-europe.com Site : http://www.safechem-europe.com
KPMG	Nom de l'initiative	Gestion responsable des produits chimiques : le système SAFE-TAINERTM a été conçu pour gérer les risques spécifiques associés aux solvants chlorés.
	Descriptif du principe	SAFECEM propose différents services dans le domaine des solvants chlorés et non chlorés. Son système en boucle fermée SAFE-TAINER™ gère les risques associés aux solvants chlorés, permettant une utilisation optimale de ces solvants sur le long terme. Le système SAFE-TAINER™ fournit et récupère les solvants chlorés en toute sécurité grâce à son fonctionnement en boucle fermée. SAFECEM possède également l'expertise nécessaire pour aider ses clients à utiliser ces solvants sans prendre de risque et à déterminer la solution la plus adaptée à leurs besoins, en tenant compte de leur situation, des résultats de nettoyage recherchés et des impératifs de la réglementation.
	Cibles	Entreprises
	Périmètre géographique	Monde
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	A la fin des années 1980, la réglementation relative à l'usage des solvants chlorés s'est durcie en Allemagne et en Suisse. Le système en boucle fermée SAFE-TAINER, développé pour permettre de manipuler les solvants chlorés en toute sécurité, a fait son apparition en 1992. En 1997, les distributeurs allemands qui appliquaient les principes de l'Engagement de Progrès (Responsible Care®) ont cessé de fournir à leurs clients des solvants chlorés en fûts, leur proposant la sécurité du système de distribution en boucle fermée. À la même époque, les clients du secteur du nettoyage des surfaces ont modernisé leurs équipements de nettoyage et se sont dotés de machines fermées afin de répondre aux exigences de la réglementation. Grâce aux liens étroits tissés avec les grands constructeurs d'équipements, il est alors devenu possible de garantir une manipulation des produits sans risque "d'un bout à l'autre de la chaîne", lors du procédé de production, de l'approvisionnement, du stockage, de la récupération et du recyclage. Aujourd'hui, un nombre croissant de clients choisissent de nettoyer leurs pièces avec des solvants chlorés dans le système SAFE-TAINER, qui assure un nettoyage de qualité sans nuire à l'environnement.
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	50 partenaires distributeurs de produits chimiques qualifiés approvisionnent le système SAFE-TAINER en solvant neuf, et récupèrent les matières usagées et les conteneurs vides dans de brefs délais. 12 spécialistes de la valorisation des déchets et les plus grands producteurs d'équipement de dégraissage. 3 500 clients en Allemagne, en Autriche, en Suisse, au Royaume-Uni, en France, en Italie, en Espagne, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal et en Suède ont choisi le système SAFE-TAINER et les services associés offerts par SAFECEM.
	Avantages/bilan	Entreprise innovante fondée sur les principes de l'Engagement de Progrès et du Développement Durable (Responsible Care®), afin de maintenir un juste équilibre entre ses responsabilités environnementales, économiques et sociales. Réduction des émissions et de la consommation de solvants <ul style="list-style-type: none"> ✓ Niveau de nettoyage impeccable, ✓ Augmentation de la performance et de l'efficacité des solvants tout en protégeant les équipements de nettoyage, ✓ Environnement de travail durable et sûr .
Références médiagraphiques	http://www.dow.com/safechem/fr/	

PROJET	Nom entreprise	VOLVO CONSTRUCTION EQUIPEMENT SAS
	Localisation (pays d'origine)	Suède
	Coordonnées	Bill Law (Directeur des relations extérieures) Volvo Construction Equipment - Avenue du Hunderenveld 10 - B-1082 Bruxelles, Belgique - Tél.: + 32 478 92 43 26 - E-mail : bill.law@volvo.com Brian O'Sullivan - SE10 - Londres - Tél.: int +44 77 333 50307 - E-mail : osullivan@se10.com
BENEFICIAIRE	Nom de l'initiative	Offre de « solution d'ensemble » regroupant des produits et des services touchant à chacun des aspects de la durée de vie productive des machines, depuis le financement de son achat jusque, en fin de cycle, sa remise à neuf éventuelle ou sa destruction.
	Descriptif du principe	CareTrack – Ce système télématique Volvo met à disposition une diversité d'outils permettant d'avoir une totale visibilité sur les conditions d'utilisation de chaque machine en fournissant une réponse aux questions "comment, quand et où". Le système CareTrack apporte aux clients une solution apte à faciliter la surveillance de l'état et de l'utilisation de leurs machines. Programme d'analyse MATRIS – Cet outil met les concessionnaires Volvo en mesure d'effectuer une analyse du fonctionnement de chaque machine. Les comptes rendus d'analyse MATRIS contribuent à optimiser l'exploitation en en suivant de près les caractéristiques et en identifiant les possibilités d'améliorations, avec pour résultats une meilleure rentabilité et une moindre usure. Analyse d'huile – Un service destiné à aider les clients à planifier l'entretien de leurs machines tout en réduisant les risques d'immobilisations imprévues et de réparations coûteuses. Il s'agit en quelque sorte d'un minutieux 'check-up' de l'ensemble des systèmes de la machine, sous la forme d'une analyse de l'huile du moteur, de la boîte de vitesses, du système hydraulique, des ponts et des freins, ainsi que du liquide de refroidissement et du carburant. Contrats d'entretien Volvo – Volvo met à la disposition de ses concessionnaires des contrats d'entretien qui leur permettent, en concertation avec les clients, d'adapter les visites d'entretien en fonction d'une fréquence déterminée ou sur la base de considérations telles que la composition du parc de machines, l'âge et l'utilisation de ces machines, ou la mesure dans laquelle les clients eux-mêmes assurent une part de cet entretien. Pièces et accessoires Volvo d'origine – Aucun fabricant de renom ne peut considérer que son offre est complète s'il n'est pas en mesure de fournir un choix complet de pièces de rechange. Ce qui inclut divers kits, des pièces reconditionnées en usine et des solutions plus spécifiques sous forme par exemple d'accessoires ou d'outils de terrassement. Les techniciens SAV Volvo – Le support sans faille assuré par Volvo est l'une des principales explications de la fidélité des clients Volvo. Des techniciens SAV Volvo seront à l'exposition Bauma pour faire largement passer le message en ce qui concerne les « solutions d'ensemble ».
	Cibles	Secteur agricole
	Périmètre géographique	Monde
	Avantages/bilan	Il fut un temps où l'objectif était de réaliser des machines faciles à conduire et économiques en exploitation ; aujourd'hui, ce dont il est question c'est de maintenir avec les conducteurs et les machines un contact suivi, permettant d'atteindre un niveau de disponibilité et d'efficacité jusqu'alors insoupçonnés. ✓ Optimiser l'utilisation du matériel, ✓ Apporter du conseil aux utilisateurs .
Références médiagraphiques	http://www.volvo.com/dealers/fr-fr/Volvo/introduction.htm	

PORTER	Nom entreprise	STIB Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles
	Statut entreprise	Première entreprise belge de transport public urbain
	Localisation (pays d'origine)	Belgique
	Coordonnées	Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles Rue Royale 76 - 1000 Bruxelles
MÉTIERS	Nom de l'initiative	Service de partage de voiture « CAMBIO »
	Descriptif du principe	Avec Cambio, vous disposez d'une voiture quand vous en avez besoin sans devoir en supporter seul tous les coûts. Outre un abonnement, vous ne payez que le temps de location et les kilomètres parcourus.
	Cibles	Particuliers + Professionnels
	Périmètre géographique	Belgique (Bruxelles, Flandres, Wallonie)
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	Septembre 2003
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	La croissance de Cambio est dopée par la demande des entreprises. Cambio Bruxelles existe depuis septembre 2003, ce service de partage de voitures a évolué remarquablement et en quelques années. Il compte 4700 utilisateurs sur Bruxelles. 152 entreprises bruxelloises font appel aux services de Cambio, concrètement 800 personnes utilisent Cambio régulièrement pour leurs déplacements professionnels. Cela représente près de 20% de la clientèle de Cambio Bruxelles.
	Avantages/bilan	L'abonnement auto-partage est lié à l'abonnement transports en commun. Innovation technologique : systèmes modernes de télématique pour accéder aux véhicules, logiciel de réservation, recherche dans la faisabilité d'introduire des véhicules avec une propulsion alternative (hybride, électrique,...)... L'autopartage apporte une contribution à la maîtrise du dilemme de la mobilité et de la pollution. ✓ Soutien de partenaires locaux : volonté de maîtriser la mobilité sur leur territoire et de contribuer à un environnement plus agréable pour leurs administrés => villes, communes, régions, sociétés de parking.
Références médiagraphiques	http://www.stib.be/ http://www.cambio.be/	

PORTeur	Nom entreprise	MICHELIN
	Statut entreprise	
	Localisation (pays d'origine)	France
	Coordonnées	Yvan GOMBA - Tél: 33 (0) 4 73 32 75 65 E-mail: yvan.gomba@fr.michelin.com
ACTEUR	Nom de l'initiative	Gestion du parc de pneumatiques de poids lourds « Michelin Fleet Solution »
	Descriptif du principe	Facturation au KM parcouru Optimisation de l'état des pneumatiques pour limiter la consommation de carburant
	Cibles	Entreprises de transport routier
	Périmètre géographique	Europe Ouverture au marché Nord Américain
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	Solution déployée depuis 2002
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	250 millions d'euros de CA Plus de 500 contrats signés Plus de 270 000 véhicules sous contrat en Europe
Avantages/bilan	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les bénéfices progressent si le groupe est capable de faire durer ses pneumatiques, ✓ Travaux d'innovation pour allonger la durée de vie des pneumatiques, ✓ Optimisation de l'entretien pour minimiser l'usure des pneus : efficacité énergétique + fiabilité accrue des camions, ✓ Gain environnemental sur la consommation de carburant . 	
Références médiagraphiques	http://www.michelintransport.com/	

PORTÉE	Nom entreprise	DRÄGER SAFETY
	Statut entreprise	Dräger est un leader international dans les domaines de la technologie médicale et de sécurité. Fondée à Lübeck en 1889, familiale depuis cinq générations, Dräger est devenue une entreprise internationale cotée au DAX de Francfort.
	Localisation (pays d'origine)	Allemagne
	Coordonnées	Dräger Safety France SAS 3c route de la Fédération, BP80141, 67025 Strasbourg Cedex 1 33 (0) 3 88 40 76 76
EFFET	Nom de l'initiative	Mise à disposition d'équipements de sécurité avec gestion de la maintenance
	Descriptif du principe	Dräger Safety offre à ses clients des solutions complètes de gestion des risques, en se concentrant sur la protection des personnes et des sites de production. La gamme de produits de la division Safety comprend des systèmes de détection de gaz fixes et mobiles, des équipements de protection respiratoire, des équipements de lutte contre les incendies, du matériel de plongée professionnel, ainsi que des instruments de détection d'alcool et de drogues.
	Cibles	Entreprises
	Périmètre géographique	Monde
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	Dräger compte près de 11 000 collaborateurs dans le monde et est présent dans plus de 190 pays. Le groupe détient des filiales commerciales et de services dans plus de 40 pays. Ses sites de développement et de production sont basés en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Suède, aux Pays-Bas, en Afrique du Sud, aux États-Unis et en Chine.
	Avantages/bilan	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Innovation, ✓ Recherche et développement (8% des revenus investis), ✓ Anticiper les besoins des clients .
Références médiagraphiques	http://www.draeger.com/FR/fr/	

Région	Nom entreprise	ELIS
	Statut entreprise	
	Localisation (pays d'origine)	Belgique
	Coordonnées	
Maison de l'Emploi et de la Formation	Nom de l'initiative	Location et entretien de vêtements professionnels, d'articles textiles, d'équipements sanitaires ou de distributeurs de boissons
	Descriptif du principe	<p>Elis est un spécialiste de la location-entretien de linge pour les professionnels quels que soient leur taille et leur secteur d'activité : entreprises industrielles, commerces, établissements de santé, administrations, sociétés de services, hôtels, restaurants, brasseries, ...</p> <p>Expert et conseil, Elis évalue les attentes de ses clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ identification et implantation des équipements, ✓ suivi et maîtrise des coûts, ✓ contrôle de l'hygiène et du confort, ✓ respect de l'image de l'entreprise auprès des collaborateurs et des visiteurs. <p>Chaque entreprise a accès à l'ensemble des prestations d'Elis. Il peut s'agir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la gestion des vêtements professionnels, ✓ l'hygiène des sanitaires, ✓ linge de restauration et d'hébergement, ✓ l'approvisionnement et l'entretien des fontaines à eau ou des machines Espresso, ✓ tapis de protection des sols.
	Cibles	Entreprises
	Périmètre géographique	Europe
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	<p>Un chiffre d'affaires 2009 de 1042 millions d'euros</p> <p>13.100 collaborateurs en Europe dont 11.300 en France</p> <p>140 centres de services et de production en Europe dont 109 en France</p> <p>281.000 clients de toutes tailles et de tous secteurs d'activités en Europe</p>
	Avantages/bilan	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif prioritaire : satisfaction et fidélisation des clients, ✓ Pour chaque client, une analyse approfondie des besoins individuels, ✓ Une sélection de produits et d'équipements adaptés aux besoins et à l'activité, ✓ Une infrastructure industrielle pour l'entretien des articles textiles, ✓ Une logistique unique en France, ✓ Des agents de services, interlocuteurs dédiés, ✓ Un service client, des hommes et des femmes à l'écoute.
	Références médiagraphiques	http://www.elis.com/fr/
Autres démarches similaires	INITIAL - http://www.initial-services.fr/	

PORTER	Nom entreprise	SAFETY KLEEN
	Localisation (pays d'origine)	Etats-Unis Safetykleen Europe basée à Londres (Royaume-Uni)
	Coordonnées	Safetykleen France 65, avenue Jean Mermoz 93120 LA COURNEUVE Tél. : 01.48.38.71.71 Fax : 01.48.38.71.70 E-mail: skfrance@sk-europe.com
MATER	Nom de l'initiative	Service de gestion des déchets
	Descriptif du principe	<p>Safetykleen est le leader des services spécialisés dans le dégraissage des pièces et le nettoyage des pistolets à peinture sur le marché européen. Il propose un service intégral exclusif destiné à offrir des solutions aux entreprises qui, dans le cadre de leurs tâches quotidiennes, utilisent des solvants et des produits de nettoyage à base d'eau. Le principal avantage des services proposés par Safetykleen est l'offre « clés en main » grâce à laquelle n'importe quelle entreprise évite ainsi de se soucier des aspects liés au recyclage, à la sécurité et à la propreté du poste de travail. Safetykleen s'assure que le client dispose toujours d'un équipement de nettoyage en parfait état, d'une quantité de produit nettoyant suffisante et de toute la documentation exigée par la loi pour chaque enlèvement de déchets.</p> <p><u>Evaluation de la situation pour proposer un système adapté :</u> besoins en matière de nettoyage et de dégraissage, taille des installations, nombre d'employés, activité, degré d'exigence et politiques d'"assurance qualité" internes, prévention des risques sur le lieu de travail et des risques environnementaux.</p> <p>PRODUITS AQUEUX</p> <p>La solution du futur Safetykleen propose les produits les plus innovants pour le dégraissage des pièces et de l'outillage. En fonction des besoins, Safetykleen propose différents types de produits à base d'eau, non inflammables et moins nocifs tout en ne générant pas d'émissions de composés organiques volatils (COV), et plus sûrs pour les utilisateurs. Toutes ces caractéristiques font des produits aqueux, la solution idéale pour la mise en œuvre et le déploiement des politiques de prévention des risques sur le lieu de travail.</p> <p><u>Principaux avantages des modèles manuels à base d'eau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nettoyage à chaud avec possibilité d'immersion, ✓ Equipement fabriqué en acier inoxydable, ✓ Fonctionnement en actionnant la pédale de sécurité pour éviter ainsi toute perte accidentelle de produit, ✓ Indication des anomalies éventuelles par des voyants lumineux de sécurité. <p><u>Principaux avantages des modèles automatiques à base d'eau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Grâce à un nettoyage entièrement automatique, les clients obtiennent un gain de temps considérable sans nécessiter la présence physique d'un employé pendant tout le processus de nettoyage. Un voyant lumineux vous informe de la fin du processus de nettoyage, ✓ Résultats optimaux grâce au nettoyage à chaud et à une aspersion homogène des produits sur toute la partie intérieure de la machine, ✓ Equipement fabriqué en acier inoxydable, ✓ Sécurité garantie pour l'utilisateur de l'équipement, ✓ Fonctionnement uniquement possible avec un équipement totalement verrouillé, ✓ L'utilisateur n'est jamais en contact avec le produit nettoyant, ✓ Différents modèles disponibles en fonction de la quantité et de la taille des pièces à nettoyer, ✓ Indication des anomalies éventuelles par des voyants de sécurité.

	Descriptif du principe	<p>SOLVANT Le solvant Safetykleen60 FP est un solvant non halogéné, à faible taux d'aromatiques, et à haut pouvoir dégraissant. Il est bien entendu parfaitement conforme à la législation et saura vous apporter satisfaction dans de très nombreux domaines où le dégraissage de pièces est important : mécanique, imprimerie, entretien moteurs, maintenance, préparation de pièces, etc...</p> <p><u>Principaux avantages des modèles manuels à base de solvant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rentabilité maximale. Le système de recirculation du solvant dans tous les équipements a été particulièrement conçu pour permettre aux clients de réaliser des économies substantielles de produit, ✓ Design pratique, fonctionnel et ergonomique pour une utilisation facile, ✓ Equipements robustes et stables offrant une grande capacité de charge, ✓ Système de filtres prolongeant la durée de vie du solvant, ✓ En plus des caractéristiques des modèles manuels, les modèles industriels offrent les avantages supplémentaires suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Equipements spécialement conçus pour le nettoyage des pièces lourdes et de grande taille, - Différentes possibilités de nettoyage : manuelle au pinceau ou automatique par aspersion.
	Cibles	Entreprises
	Périmètre géographique	Monde
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	Safetykleen voit le jour en 1968 à Chicago Safetykleen France est fondée en 1985
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	Safetykleen Europe : présence internationale dans plus de 15 pays, au service de plus de 130 000 clients Safetykleen France : 10 agences, assistées de 11 « points satellites », au service de plus de 25 000 clients issus des secteurs d'activité les plus divers
	Avantages/bilan	Réduire les risques et minimiser l'impact des déchets sur une entreprise et l'environnement.
	Références médiagraphiques	http://www.safetykleeneurope.com/

RICOH	Nom entreprise	RICOH
	Localisation (pays d'origine)	Belgique
	Coordonnées	RICOH FRANCE SA Direction de la Communication RICOH FRANCE SAS Parc Tertiaire SILIC 7-9, avenue Robert Schuman - BP 70102 94513 RUNGIS Cedex
RICOH	Nom de l'initiative	Solutions d'impressions : programme « Pay Per Page Green »
	Descriptif du principe	<p>Il s'agit d'analyser les besoins de chaque client. En fonction du type de document, l'entreprise propose d'organiser le flux documentaire (exemple : impression ou archivage). Ceci répond notamment à la problématique des 15% de pages jetées suite à des erreurs d'impression.</p> <p>Dans le monde d'aujourd'hui, il est essentiel de contrôler les émissions de CO² pour conserver une longueur d'avance. Avec ce service, vous pouvez abaisser votre coût total de possession (TCO) dans le même temps.</p> <p>Avec le service de consulting Pay Per Page Green, Ricoh peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire de 30% les dépenses liées aux copies et aux impressions, sans investissement supplémentaire ✓ Minimiser les consommations d'énergie et de papier et vos émissions de CO² ✓ Optimiser les processus de gestion documentaire ✓ Augmenter la productivité ✓ Améliorer la satisfaction des utilisateurs ✓ Rationaliser le parc bureautique <p>Le service Pay Per Page Green de Ricoh s'appuie sur des éléments concrets. Nous réalisons un audit qui permet de mesurer les émissions de CO₂ et le TCO de votre parc. Sur la base de l'existant, nous établissons un scénario visant à réduire vos coûts d'exploitation, vos consommations de papier et d'énergie, ainsi que vos émissions de CO². Votre empreinte carbone diminue à mesure que vos coûts se réduisent : nous optimisons tous les aspects de votre environnement documentaire en un seul et même processus. Avec notre rapport Green, nous contrôlons en permanence les progrès réalisés en matière d'optimisation et l'atteinte des objectifs de durabilité.</p>
	Cibles	Entreprises
	Périmètre géographique	Monde
	Avantages/bilan	<p>Le processus d'optimisation financière et environnementale se déroule en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Audit et analyse portant sur les émissions de CO² et le TCO (coût total de possession) des postes Copie et Impression, ✓ Définition d'un plan visant à réduire les émissions CO² et le TCO de l'environnement documentaire du client tout en optimisant les processus, ✓ Contrôle périodique des résultats en termes de réduction d'émissions de CO² et de TCO au sein de l'entreprise.
Références médiagraphiques	http://www.ricoh.fr/	

PROJET	Nom entreprise	ECO TRIPORTEUR LEASING
	Statut entreprise	
	Localisation (pays d'origine)	Aix-les-Bains (France)
	Coordonnées	Adresse : 63 allée du chêne - 74320 Sevrier Tel : 04.50.66.32.13 - E-mail : contact@eco-tripporteur.com
BENEFICIAIRE	Nom de l'initiative	Location de système de transport touristique non polluant
	Descriptif du principe	Le vélo triporteur offre une alternative écologique aux moyens de transports traditionnels, combinée avec un média attractif, convivial et novateur. Apporte des solutions concrètes sur des véhicules dotés d'une assistance électrique et pour des applications diverses et variées : <ul style="list-style-type: none"> ✓ le transport de personnes, ✓ la livraison de marchandises, ✓ la communication mobile, ✓ l'événementiel, ✓ la collecte de déchets, ✓ la vente ambulante...
	Cibles	Particuliers
	Périmètre géographique	Savoie, Haute-Savoie
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	
Avantages/bilan	Là où une voiture rejette environ 150g de CO ² au kilomètre, Eco-Triporteur annonce une pollution nulle. En utilisant Eco-Triporteur pour les trajets urbains, vous pouvez réduire considérablement vos émissions de CO ² . C'est un moyen de transport original, convivial et écologique.	
Références médiagraphiques	http://www.eco-tripporteur.com	

Région	Nom entreprise	Velib'
	Localisation (pays d'origine)	Paris
	Coordonnées	Vélib' - TSA 90003 - 78378 Plaisir cedex
Métropole	Nom de l'initiative	Vélo en libre service
	Descriptif du principe	Dispositif mis en place par la Mairie de Paris. Le dispositif comprend par définition les vélos, mais aussi des bornes, dotées d'un écran et d'un interphone, et des « bornettes » d'attache de vélos. Vingt camionnettes sont chargées de réguler la répartition des vélos en les déplaçant, surtout la nuit ou au petit matin, depuis les stations saturées vers les stations vides. Ces véhicules fonctionnent au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules).
	Cibles	Particuliers
	Périmètre géographique	Paris
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	Juillet 2007
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	Le nombre de vélos en circulation varie selon l'état du parc, Velib' tente de mettre à disposition en permanence entre 16 et 17 000 vélos. Le système a été massivement adopté par ses utilisateurs, avec 26 millions de locations réalisées et près de 200 000 abonnés en moins d'un an. Mais au printemps 2010, à l'issue d'un hiver particulièrement rigoureux, le nombre d'abonnés est passé à 160 000.
	Avantages/bilan	Mode de déplacement non polluant et pratique Nécessite un abonnement 1 an ou courte durée
Références médiagraphiques		http://www.velib.paris.fr
Autres démarches similaires		<p>Vélov' - LYON système de vélos en libre service mis en place dans la communauté urbaine de Lyon et géré par l'entreprise JCDecaux depuis le 19 mai 2005.</p> <p>Vélo+ - ORLEANS, géré par EFFIA, filiale de la SNCF depuis juin 2007 (financé par la Communauté d'Agglomération).</p> <p>Vélo magg', système de vélo en location en libre service de l'agglomération de MONTPELLIER, inauguré en juin 2007. Contrairement à la plupart des autres systèmes de vélopartage, sa gestion n'est pas déléguée à une entreprise, ni liée à un marché de publicité mais assurée par la société de transports de l'agglomération de Montpellier, la TaM.</p> <p>Vélocité - MULHOUSE, service de vélos en libre service proposé par la Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération, depuis 15 septembre 2007.</p> <p>Le Vélo - MARSEILLE, système de location de vélos en libre-service disponible depuis le 12 octobre 2007, mis en place par la municipalité et géré par JCDecaux.</p> <p>Vélo Star - RENNES, service de vélos en libre service proposé par Keolis, depuis juin 2009.</p> <p>Vélo pop' - AVIGNON, inauguré le 10 juillet 2009, géré par la société de Transports en Commun de la Région d'Avignon, la TCRA.</p> <p>VéliVert - SAINT ETIENNE, agglomération de Saint-Étienne, lancé le 26 juin 2010, géré par la régie locale de transports, la Société de transports de l'agglomération stéphanoise.</p> <p>Vel'hop - STRASBOURG, inauguré en septembre 2011, la communauté urbaine de Strasbourg a confié le marché public à un groupement composé de la CTS, Véloemploi (Vélocation), et Transdev.</p>

PORTÉE	Nom entreprise	LOKÉO
	Statut entreprise	Filiale du groupe HTM (Groupe BOULANGER)
	Localisation (pays d'origine)	France
	Coordonnées	LOKÉO CRT Lesquin Rue de la haie Plouvier BP 137 59811 LESQUIN CEDEX
NATURE	Nom de l'initiative	Location moyenne et longue durée d'équipements électroménagers et multi-média
	Descriptif du principe	<p>Imaginer de nouveaux modes de consommation qui favorisent l'usage optimal et raisonné des technologies.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Louer, c'est conserver sa mobilité : étudiants, expatriés,... vous qui bougez, vous ne vous souciez plus de l'achat, du déménagement ou de la revente à prix cassés de vos produits. • Louer, c'est garder la maîtrise de son budget : vous n'hésitez plus entre écran LCD et lave-linge, vous pouvez avoir les deux sans vous endetter. • Louer, c'est en finir avec la frustration des changements technologiques : votre écran plat est dépassé, qu'importe... vous n'avez qu'à louer le nouveau modèle ; vous n'avez plus à revendre l'ancien à prix bradé. • Louer, c'est la tranquillité garantie : Lokéo s'occupe de tout, vous livre et vous installe le produit, et en cas de panne, vous l'échange afin de vous assurer une rupture d'usage minimale. <p>Pour accompagner au mieux les modes de vie de chacun, Lokéo a mis en place 3 formules de location :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La formule « MOBILE » : avec un engagement de 6 mois, elle est adaptée à tous ceux qui bougent et désirent rester libres vis-à-vis de leur équipement domestique. 2. La formule « TECHNO » : avec un engagement de 18 mois, elle est pensée pour les personnes qui souhaitent faire évoluer leurs appareils au fur et à mesure des innovations technologiques. 3. La formule « ZEN » : de plus longue durée, elle convient aux utilisateurs qui privilégient avant tout confort et tranquillité. <p>Le service tout compris « zéro souci » assure la livraison, l'installation, la reprise en fin de contrat et surtout l'échange en cas de panne.</p>
	Cibles	Particuliers et professionnels
	Périmètre géographique	France
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	2009
	Avantages/bilan	<p>Les équipes de Lokéo ont sélectionné des gammes de produits apportant à ses clients bien être et tranquillité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des produits de grandes marques : qualité et longue durée de vie - Des produits aux technologies utiles avec des fonctions pratiques - Une faible consommation d'énergie
	Références médiagraphiques	http://www.lokeo.fr

PORT	Nom entreprise	ZILOK.COM
	Localisation (pays d'origine)	France
	Coordonnées	
PROJET	Nom de l'initiative	Location entre particuliers
	Descriptif du principe	<p>Les particuliers ont souvent chez eux des objets dont ils ne se servent pas ou peu. Ils peuvent mettre en location ces objets pour d'autres particuliers qui en ont besoin => « zilok.com » permet de mettre en relation ces particuliers.</p> <p>Point important : la proximité entre le propriétaire et le locataire.</p> <p>Un espace pro existe pour mettre en relation des loueurs professionnels avec des particuliers.</p> <p>Une assurance est prévue dans le contrat de location établi entre particuliers (+ caution). En cas de problème, le propriétaire et le locataire doivent faire les démarches administratives prévues par l'assurance, cela n'est pas géré par ZILOK.</p>
	Cibles	Particuliers
	Périmètre géographique	France, Angleterre, USA, Pays-Bas
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	Octobre 2007
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	<p>170 000 objets en location partout en France</p> <p>1400 professionnels de la location</p> <p>300 000 visiteurs chaque mois à la recherche d'un bien à louer</p> <p>80 000 inscrits</p> <p>+ de 5000 demandes de location par mois</p>
	Avantages/bilan	Logique économique et démarche écologique
Références médiagraphiques	http://fr.zilok.com/	

Entreprise	Nom entreprise	Petits Nomades
	Statut entreprise	
	Localisation (pays d'origine)	France
	Coordonnées	Petits Nomades – SARL MMER 9 rue Jacques Réattu 13009 Marseille
Initiative	Nom de l'initiative	Location de matériel pour enfants longue durée
	Descriptif du principe	Service de location à la carte pour du matériel enfants et bébé (poussette, siège auto, nacelles) Location de matériel en parfait état de fonctionnement et propre Période de location maximale : 9 mois (achat possible du matériel après cette durée de location).
	Cibles	Particuliers
	Périmètre géographique	France
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	
	Avantages/bilan	Eviter l'achat de matériel qui sert peu de temps Usage d'un matériel neuf si location supérieure à 6 mois
Références médiagraphiques	http://fr-fr.facebook.com/pages/Petits-Nomades/37286913404	

PEUGEOT	Nom entreprise	Peugeot
	Statut entreprise	Entreprise privée - Multinationale
	Localisation (pays d'origine)	France
	Coordonnées	75 Avenue la Grande Armée 75116 PARIS 16 Tél: +33 (0)1 40 66 55 11 - http://www.mu.peugeot.fr
MUTUELLE	Nom de l'initiative	Mu by Peugeot
	Descriptif du principe	<p>Mu by Peugeot permet à chacun, client ou non de Peugeot, possesseur ou non d'un véhicule, d'accéder à un vaste bouquet de services de mobilité – véhicule particulier ou utilitaire, scooter, vélo, accessoires, etc. - via un compte pré-payé rechargeable sur le site : http://www.mu.peugeot.fr . Mu est donc un compte internet sur lequel des unités de mobilité sont créditées. Une fois créditées sur le compte du client, ces unités lui permettent d'accéder librement aux produits ou accessoires de la gamme Peugeot. Avec cette offre, Peugeot invente le capital mobilité. Source : http://www.emag.peugeot.fr/innovation/article-mu-by-peugeot-se-deploie-en-europe.aspx?id=29565512-b4d4-4405-961e-62ecdeb4fce8</p> <p>Implanté à Paris, Lyon, Brest, Nantes et Rennes, MU est un compte rechargeable en unités pour louer des services de mobilité au sein des concessions Peugeot : voiture, scooter, vélo, utilitaire, accessoires et kit de déménagement. Le fonctionnement est très simple : vous créez votre compte sur le site : http://www.mu.peugeot.fr. Au lieu de parler en euro, les tarifs sont affichés en unité, et chaque unité coûte 20 centimes d'euros. Par exemple, un vélo se loue 25 unités pour une journée, soit l'équivalent de 5 Euros. L'approvisionnement du compte se fait à partir d'une simple carte bancaire. Source : http://www.carttech.fr/news/mu-by-peugeot-39752754.htm</p> <p>« Mu a été lancé en Espagne, en Angleterre et en Allemagne. Nous abordons la deuxième phase du projet, axé sur la mise en place d'un dispositif pédagogique. Il faut expliquer aux gens comment ça marche », insiste Marc Giulioli qui espère couvrir les 50 plus grandes villes d'Europe d'ici à fin 2011. Source : http://www.auto-infos.fr/Mu-by-Peugeot-compte-3-000-clients,2665</p>
	Cibles	Clientèle urbaine exclusivement : concentration des points de distribution, complémentarité avec l'offre de transports en commun.
	Périmètre géographique	Plusieurs grandes villes en France + les principales capitales européennes : Brest, Nantes, Rennes, Lyon, Paris, Berlin, Bruxelles, Londres, Rome, Madrid.
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	Octobre 2009
Informations économiques : nombres de clients, CA généré	<p>Sur plus de 4 000 titulaires d'un compte Mu By Peugeot, 3 000 sont français et 1 700 parisiens. Actuellement, 17 points de vente automobile (uniquement des filiales) et 15 points de vente scooters distribuent le produit dans l'Hexagone. Le constructeur a pris le temps de valider l'équation économique (aujourd'hui le projet est néanmoins encore au stade de l'investissement), d'encaisser des erreurs d'appréciation (les véhicules standards tournent moins que prévu), bref de modéliser son offre avant d'en proposer le déploiement aux distributeurs privés (placés en centre urbain). Peugeot espère couvrir les 50 plus grandes villes d'Europe d'ici à fin 2011. Enfin, la convergence de l'offre Mu by Peugeot avec les modèles électriques de la marque devraient faire des étincelles. Source : http://www.auto-infos.fr/Mu-by-Peugeot-compte-3-000-clients,2665</p>	
Avantages/bilan	En test pendant 5 mois, lancée officiellement en janvier 2010, l'offre semble trouver son public, même si d'après les responsables de la marque le travail de pédagogie est encore important.	
Autres démarches similaires	Citroën Facility	

RÉGION	Nom entreprise	CUMA Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
	Statut entreprise	<p>Les CUMA sont des sociétés coopératives agricoles, régies par les dispositions du livre V du Code rural. Sociétés de service, elles doivent réunir un minimum de quatre associés coopérateurs pour pouvoir se constituer.</p> <p>Les Cuma sont structurées autour de fédérations départementales, régionales et une fédération nationale. Chaque échelon constitue un appui à l'animation apportant conseils et services permettant le développement des Cuma. Ainsi, les animateurs des fédérations départementales et régionales sont notamment amenés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ participer à la vie active des Cuma (par exemple aux réunions), ✓ apporter des réponses techniques aux agriculteurs concernant le machinisme et la gestion, ✓ organiser des formations, ✓ apporter un appui dans les formalités juridiques.
	Localisation (pays d'origine)	France
	Coordonnées et Références média graphiques	<p>Fédération Nationale des CUMA 43 rue Sedaine 75011 PARIS Tel 01 44 17 58 00 http://www.france.cuma.fr http://www.cuma.fr http://www.entraid.com</p> <p>"Que sont les Cuma ?", Jean Pierre Carnet, L'information citoyenne, édition l'Archipel, 2005 "A l'ombre des machines", Denis Lefèvre, édition Entraid - 1996 - E-mail : fncoma@cuma.fr</p>
PAYS	Nom de l'initiative	CUMA
	Descriptif du principe	<p>C'est une forme de société coopérative agricole permettant aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole. La Cuma doit fournir du matériel à ses adhérents alors que ces derniers s'engagent à l'utiliser. Les statuts de la Cuma ainsi que son règlement intérieur prévoient les modalités d'utilisation du matériel par chaque adhérent.</p> <p>Elles permettent aussi aux agriculteurs d'utiliser un matériel performant dont l'investissement ne se justifierait pas sur une seule exploitation. La Cuma offre un cadre juridique permettant de pérenniser et d'optimiser le travail d'équipe dans un contexte économique où l'accroissement de la compétitivité est devenu fondamental. Concrètement, la Cuma va permettre de réduire les coûts de la mécanisation en augmentant la quantité de travail réalisée pour un même matériel. En outre, la Cuma permet de disposer de matériels modernes et innovants et de partager les risques.</p>
	Cibles	Les agriculteurs

Périmètre géographique	Un territoire agricole (plus petit que le département).
Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	Création des CUMA suite à la promulgation de la loi en octobre 1945. Le mois suivant, la fédération nationale des Cuma est créée. La loi d'orientation agricole de 1962 donne à l'agriculture les moyens de sa modernisation. La productivité agricole s'envole. Les Cuma contribuent, avec les autres groupes de développement agricole (Ceta, Gva) à l'essor des nouvelles pratiques agricoles (moisson, ensilage, manutention, travail du sol). La crise de 1973 renforcera les Cuma dans leur vocation à réduire les charges de mécanisation.
Informations économiques : nombres de clients, CA généré	<p>Les principaux chiffres-clés des CUMA (recensement 2007)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 500 Cuma • 238 400 Adhérents • 5 600 Salariés intervenants dans les Cuma, dont 800 salariés de groupements d'employeurs • 471 Millions d'euros de chiffre d'affaires total • 37 000 euros de chiffre d'affaires moyen par Cuma • 281 Millions d'euros d'investissement total • 47 000 euros d'investissement par Cuma <p>Une population dynamique et des coopératives à taille humaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 238 400 agriculteurs sont adhérents de CUMA soit près d'un agriculteur sur deux. • L'âge moyen de l'adhérent se situe autour de 40 ans. • 21 adhérents en moyenne par Cuma. <p>Une véritable force économique et sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 281 millions d'euros d'investissements en matériels agricoles en 2005. • Les activités les plus fréquentes : l'épandage de fumier et de lisier, le semis, la récolte. Les groupes tracteurs, la pulvérisation sont également des activités importantes dans les Cuma. • De nouvelles formes d'organisation permettent d'optimiser les coûts : 820 inter Cuma, 450 Cuma intégrales. Près de 1500 Cuma possèdent un hangar et entretiennent le matériel, et plus de 2000 Cuma sont équipées en matériel informatique et possèdent une connexion Internet. • Les principales sources de financement des investissements des Cuma : les prêts bancaires, l'autofinancement, les prêts bonifiés, les subventions. <p>Source : http://www.france.cuma.fr</p>
Avantages/bilan	Les CUMA ont participé activement à la modernisation et à la mécanisation de l'agriculture française. Aujourd'hui, elles permettent de mettre en oeuvre des actions et des politiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Région	Nom entreprise	Factum Finance
	Statut entreprise	Société par Actions Simplifiées Société fondée en 1995 Direction générale Philippe DURST & Benoît ZIMMERMANN
	Localisation (pays d'origine)	France
	Coordonnées	43, rue de Médreville BP 90362 54007 NANCY Cedex 03 83 90 90 90 http://www.factum-finance.com/presentation/s16-agences Direction du développement : Nicolas DURST E-mail : ndurst@factum-finance.com
Maison de l'Emploi et de la Formation	Nom de l'initiative	Location évolutive de matériel informatique
	Descriptif du principe	« La valeur ajoutée de l'outil informatique réside dans son utilisation et non dans sa possession » L'entreprise cliente n'acquiert pas de matériel informatique, elle paye pour un service de location de « puissance informatique » forfaitisé. Dans le forfait sont compris les services de dépannage, de mise à jour et de renouvellement du matériel informatique.
	Cibles	Entreprises
	Périmètre géographique	Toute la France + la Suisse : couverture nationale de 11 agences et une filiale en Suisse.
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	1995
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	La société a réalisé un C.A. de 111 M Euros en 2008 avec un parc locatif estimé à 300 M Euros. Les 4 000 clients du groupe Factum se répartissent pour 40 % dans le secteur des services et de la distribution ; 31 % dans l'industrie ; 12 % dans la santé ; 11 % dans l'agro-alimentaire et 5 % dans le transport. Références : ✓ GIF ✓ TNT ✓ ALAIN AFFLELOU ✓ NOVOTEL ✓ GROUPAMA ✓ ATARI ✓ CARI ✓ MAIF ✓ TEISSEIRE
	Avantages/bilan	Une très forte croissance depuis 15 ans.
Références médiagraphiques		http://www.factum-finance.com http://www.cfo-news.com/Natixis-entre-dans-le-capital-de-Factum-Finance_a3115.html http://www.distributique.com/actualites/lire-factum-finance-reste-prudent-pour-2009-malgre-un-bon-depart-19216.html

ENERGIE	Nom entreprise	Dalkia – filiale de Véolia Environnement
	Statut entreprise	Filiale d'un groupe multinational
	Localisation (pays d'origine)	France
	Coordonnées	National : Dalkia - Siège social 37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59350 Saint-André Tél : + 33 320 63 42 42 Agence locale : Dalkia Est : Agence de Strasbourg 3F rue du Fort 67118 GEISPOLSCHEIM Tél. : 03 90 40 34 87 Fax : 03 88 67 95 52
ENERGIE	Nom entreprise	Cofely – filiale de GDF-SUEZ
	Statut entreprise	Filiale d'un groupe multinational
	Localisation (pays d'origine)	France
	Coordonnées	National : Le Voltaire - 1 place des degrés - 92059 Paris La Défense cedex Tél : 01 41 20 10 00 / Fax : 01 41 20 10 10 Local : 6, rue du Parc - Oberhausbergen-Valparc - 67088 Strasbourg Cedex 2 Tél. : 03 88 13 64 64 / Fax : 03 88 13 64 99
ENERGIE	Nom de l'initiative	Contrat de performance énergétique
	Descriptif du principe	<p>Le contrat de performance énergétique (CPE) est défini par la directive européenne 2006/32/CE du 5 avril 2006 relative aux services énergétiques, comme « un accord contractuel entre les bénéficiaires et les fournisseurs autour d'une mesure visant à améliorer l'efficacité énergétique, selon lequel des investissements dans cette mesure seront consentis afin de parvenir à un niveau d'amélioration d'efficacité énergétique contractuellement défini. »</p> <p>Source : ADEME et vous N°14 – 9 septembre 2008</p> <p>Le CPE permet à la personne morale de confier à un prestataire privé une mission globale allant de la conception à la garantie des économies d'énergie en passant par l'exploitation-maintenance . Il est assorti d'une garantie de résultat. Le financement est réalisé soit par l'entreprise, soit par le client, ou encore par une tierce partie (banques et autres établissements de crédit). Le paiement des services fournis est fondé (en tout ou en partie) sur la réalisation des améliorations de l'efficacité énergétique et autres critères convenus.</p> <p>Source : http://infos.lagazettedescommunes.com/357/faciliter-les-investissements-par-des-contrats-de-partenariat-de-type-contrat-de-performance-energetique-cpe/</p>
	Cibles	Entreprises et collectivités qui disposent d'un patrimoine immobilier important.

	Périmètre géographique	<p>Toute la France Exemple alsacien : http://www.actu-environnement.com/ae/news/contrat_performance_energetique_lycees_alsace_cofely_9952.php4 http://www.secteurpublic.fr/public/article/signature-du-1er-contrat-de-performance-energetique-dans-des-lycees.html?id=97390</p> <p>La Région Alsace et GDF Suez (filiale Cofely) ont signé à Strasbourg le premier contrat de performance énergétique (CPE) national qui prévoit de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre dans 14 lycées.</p> <p>Conclu pour 20 ans, il permettra de réduire de 35% la consommation d'énergie de l'ensemble des bâtiments et de 65% leurs émissions de gaz à effet de serre, en évitant l'émission de 90.000 tonnes de CO₂ sur toute la durée du contrat, indique un communiqué de la collectivité régionale et du groupe énergétique.</p> <p>Trente millions d'euros de travaux seront réalisés en 2010 et 2011. Ils permettront de réaliser la construction de six chaufferies biomasse, l'installation de 5.000 m² de panneaux photovoltaïques, l'amélioration des régulations de chauffage et l'isolation des bâtiments.</p> <p>Source : http://www.lalsace.fr/fr/article/9501906/GDF-et-la-Region-Alsace-signent-un-contrat-de-performance-energetique-pour-14-lycees.html</p>
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	<p>Directive Européenne de 2006</p>
	Avantages/bilan	<p>Partenariat gagnant/gagnant permettant à des collectivités ou des entreprises privées de diminuer leurs consommations d'énergie sans investissement trop important.</p>
Références médiagraphiques		<p>http://www.cofely-gdfsuez.fr/</p>

INITIATIVES REGIONALES ET LOCALES

PORTEUR 1	Nom entreprise	SFERENO
	Statut entreprise	SARL
	Localisation (pays d'origine)	Alsace - Strasbourg
	Coordonnées	Jean-Baptiste AUER 5a, rue de Molsheim - 67000 Strasbourg Tél : 06 19 84 49 59 Email : jb.auer@aonaba.fr http://www.sfereno.com/ http://www.aonaba.fr/
PORTEUR 2	Nom entreprise	KIMOCE
	Statut entreprise	S.A. à conseil d'administration
	Localisation (pays d'origine)	Alsace - Mulhouse
	Coordonnées	Siège - Head Office Parc des Collines - BP 2487 26, rue Victor Schoelcher 68057 Mulhouse Cedex Tél. +33 (0)3 89 43 88 00 Fax +33 (0)3 89 43 87 58 http://www.kimoce.com
PORTEUR 3	Nom entreprise	Kiwi Backup
	Statut entreprise	SARL
	Localisation (pays d'origine)	Alsace - Mulhouse
	Coordonnées	31 rue Jean Monnet 68200 Mulhouse +33 (0)3 89 333 888 http://www.kiwi-backup.com E-mail : info@kiwi-backup.com
KIMOCES	Nom de l'initiative	Cloud Computing – SaaS, Software as a Service.
	Descriptif du principe	<p>Ces 3 entreprises ont mis en place des exemples de mise en application du modèle économique dit « SaaS », soit Software as a Service, en s'appuyant sur le « Cloud Computing ».</p> <p>Le logiciel en tant que service est un concept consistant à proposer un abonnement à un logiciel plutôt que l'achat d'une licence. Il n'y a alors plus besoin d'installer une application de bureau ou client-serveur, il suffit de passer par un navigateur internet.</p> <p>Le SaaS est la forme la plus aboutie du « Cloud Computing ».</p> <p>L'informatique dans les nuages (ou en nuages) est un concept d'organisation informatique qui place Internet au cœur de l'activité des entreprises. Il permet d'utiliser des ressources matérielles distantes (serveurs, ordinateurs...) pour créer des services accessibles en ligne.</p> <p>Les entreprises n'ont alors plus besoin de monter elles-mêmes leur infrastructure réseau et serveurs, ce qui demande un savoir-faire (maintenance, sécurité...) et des finances qu'elles n'ont pas forcément, mais elles peuvent laisser des fournisseurs de services leur proposer des capacités clé en main. Source : http://www.generation-nt.com/tutorial-definition-cloud-computing-informatique-reseau-nuage-article-727161-1.html</p>

<p>Descriptif du principe</p>	<p>La solution SFERENO Des dispositifs d'incitations sont proposés aux particuliers, mais si ce marché est promis à un bel avenir, le propriétaire se trouve souvent démuné devant l'imbroglio d'offres qui se présentent à lui. Aider le particulier en lui apportant un conseil indépendant, fiable, clair et précis, mais surtout financièrement accessible, tel est le défi qu'AONABA a décidé de relever en créant un progiciel à forte valeur ajoutée. Grâce à deux innovations technologique et économique majeures - un tablet PC qui permet la saisie exhaustive des informations nécessaires sur place et un système de paiement au clic - AONABA a trouvé le moyen de maîtriser le temps passé à la réalisation des diagnostics et donc de minimiser leur coût.</p> <p>Cette approche novatrice globale et objective permet au diagnostiqueur de réinvestir du temps et des moyens dans un véritable accompagnement des clients pour les inciter à réduire leur impact environnemental de manière durable.</p> <p>Ce projet ambitieux construit sur des valeurs éthiques a suscité l'engouement de nombreux partenaires financiers publics et privés.</p> <p>La solution Kimoce L'entreprise édite toute une gamme de logiciels : <ul style="list-style-type: none"> ✓ logiciel de gestion, ✓ logiciel d'achats généraux, ✓ logiciel de gestion de parc informatique, ✓ logiciel GMAO, ✓ logiciel gestion de hotline, ✓ logiciel SAV, ✓ logiciel PGI de service. </p> <p>Sa particularité réside dans les modes de commercialisation que le client peut choisir : licence ou SaaS. Ceci permet de répondre aux attentes des entreprises et des administrations de toutes tailles. Le mode tarifaire en SaaS permet de facturer selon une unité de valeurs métier (nombre de m2 gérés, nombre d'habitants, de techniciens, de lits, d'actifs, de PC du CA...) et non plus uniquement sous forme d'achat de licences, de manière à faciliter le calcul du Retour sur Investissement.</p> <p>La solution Kiwi Backup Cette société alsacienne propose des solutions de sauvegarde en ligne des données. L'entreprise plutôt que de mettre en place un serveur interne pour permettre la sauvegarde des données en réseau, achète de l'espace de stockage sur des serveurs mutualisés en passant par une solution en ligne.</p>
<p>Cibles</p>	<p>Des professionnels : indépendants ou entreprises qui réalisent des diagnostics énergétiques chez les particuliers.</p>
<p>Périmètre géographique</p>	<p>Toute la France</p>
<p>Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)</p>	<p>Le projet SFERENO a démarré au 4^{ème} trimestre 2008, Kimoce existe depuis 1991, Kiwi Backup a été créé en 2003.</p>
<p>Informations économiques : nombres de clients, CA généré</p>	

	<p>Avantages/bilan</p>	<p>Avantage du modèle économique proposé par SFERENO Les logiciels actuels de diagnostic énergétique sont trop chronophages et ne permettent pas de réaliser ces études en un temps économiquement viable.</p> <p>Le modèle SFERENO repose ainsi sur le développement d'une méthodologie novatrice et d'un outil informatique performant, créés spécifiquement pour supporter cette nouvelle activité, tout en étant compatible avec la réglementation thermique en vigueur. Il permet ainsi d'effectuer des prestations en un temps maîtrisé de 8 heures cumulées, contre plus de 15 heures pour les solutions concurrentes, en assurant un niveau de qualité irréprochable dans les études.</p> <p>Ceci sera notamment possible par l'utilisation de la technologie pour l'automatisation de tâches sur lesquelles le consultant n'a pas de réelle valeur ajoutée (les rapports seront par exemple générés automatiquement avec un très haut niveau de précision, grâce à l'utilisation d'une technologie exclusive).</p> <p>Ces outils sont aussi les premiers qui permettent de réaliser des prestations financièrement accessibles, en assurant une totale neutralité dans les conseils apportés car n'étant pas rémunérées par les prestataires amenés à réaliser les travaux.</p>
<p>Références médiagraphiques</p>		<p>L'intérêt du "cloud" est évident. Au lieu d'acheter cher des serveurs et des logiciels, qui ne sont pas utilisés à 100 %, les entreprises les louent et ne paient que pour l'usage qu'elles en font. Elles peuvent aussi, en quelques minutes, accéder à des capacités de stockage et de calcul supplémentaires, auxquelles elles n'auraient, dans le cas de PME, jamais pu prétendre si elles avaient dû se les payer seules.</p> <p>Source : http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/08/24/le-cloud-computing-bouscule-l-informatique_1231357_651865.html</p>

Entreprise	Nom entreprise	Label et Toile
	Statut entreprise	Société par Actions Simplifiées
	Localisation (pays d'origine)	Alsace - Colmar
	Coordonnées	20 rue d'Agen 68000 Colmar Tél : 09 65 29 71 64 Email : contact@label-et-toile.fr
Mission	Nom de l'initiative	Unité de traitement spécialisée dans la location et l'entretien des toiles de couches pour les boulangers.
	Descriptif du principe	<p>Les toiles de couches sont les textiles utilisés par les boulangers pour séparer les baguettes avant l'enfournement et la cuisson. Ces toiles de couche sont donc essentielles au métier de boulanger. Pour autant, celles-ci doivent être nettoyées et entretenues. LABEL & TOILE propose une solution clef en main de livraison et d'échange de toile de couche auprès des boulangers, sous la forme d'un service de location.</p> <p>FONCTIONNEMENT DU SERVICE</p> <p><u>Echange propre-sale</u> : Ce fonctionnement consiste à livrer selon les besoins définis les toiles propres sur la base des quantités du contrat et de collecter les toiles sales. A chaque livraison, le Chargé de Service LABEL & TOILE collecte les articles sales et livre les articles propres à l'endroit défini selon la fréquence convenue au contrat (jours et créneaux horaires fixes à définir lors de la mise en place de la prestation).</p> <p><u>L'entretien des toiles</u> : Les toiles sales sont réceptionnées par le contrôle entrée de l'unité de traitement spécialisée LABEL & TOILE. Elles sont lavées et séchées dans des machines aseptiques avec séparation propre – sale. Après lavage, séchage, contrôle et pliage, le service expédition prépare les livraisons.</p>
	Cibles	Les artisans boulangers
	Périmètre géographique	Europe
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	2009
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	Un chiffre d'affaires 2009 de 1042 millions d'euros 13.100 collaborateurs en Europe dont 11.300 en France 140 centres de service et de production en Europe dont 109 en France 281.000 clients de toutes tailles et de tous secteurs d'activités en Europe
	Avantages/bilan	<p>Les boulangers ne se préoccupent plus de la « gestion » de leurs toiles de couches.</p> <p>L'entreprise Label et Toile utilise des toiles éco-conçues fournies par une autre entreprise alsacienne qui fabrique des textiles en intissé : Aventec.</p> <p>Ces tissus sont facilement lavables et disposent d'une durée de vie plus longue. Ils nécessitent moins de lessive et moins d'eau. Tout ceci concourt à baisser le coût global de ces toiles de couches et donc à baisser les coûts de traitement pour Label et Toile.</p>
Impacts	<p>Un service à forte valeur ajoutée pour les boulangers.</p> <p>Un modèle économique permettant de réduire l'impact sur l'ensemble du cycle de vie des toiles de couches.</p>	
Références médiagraphiques		http://www.label-et-toile.fr http://www.aventec.fr/

Région	Nom entreprise	Alsace Eco'Services
	Statut entreprise	Association
	Localisation (pays d'origine)	Alsace
	Coordonnées	Alsace ECO-service 2 rue westermatt 67203 Oberschaeffolsheim Tel : 03.88.77.39.42 Email : info@alsace-ecoservices.org
Initiative	Nom de l'initiative	Service de nettoyage de couches lavables
	Descriptif du principe	<p>Organisation du service de location-lavage Prêt d'un lot de couches KIDEGO adaptées Livraison à domicile ou sur le lieu de travail au sein de la CUS (Communauté Urbaine de Strasbourg) Echange hebdomadaire des couches souillées contre des propres Nettoyage industriel aux normes hospitalières, à l'eau adoucie avec lessive écologique (écolabel européen, base végétale, sans phosphate, sans allergène...) Accompagnement personnalisé pendant toute la durée du service ("Hot line" 6/7j). Alsace ECO'Services fournit les couches et le seau de stockage, hermétique aux odeurs. Seules les culottes imperméables individuelles et le papier de protection ne rentrent pas dans le service d'échange/lavage. Les tarifs du service varient en fonction du nombre de couches livrées par semaine. Ce forfait hebdomadaire comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la location du lot de couches KIDEGO en chanvre et coton bio et du seau, ✓ la livraison/ramassage à domicile ou sur le lieu convenu, ✓ le nettoyage écologique et le séchage, ✓ et l'accompagnement personnalisé dans la démarche.
	Cibles	Maternités, crèches et particuliers
	Périmètre géographique	Communauté Urbaine de Strasbourg
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	Deuxième semestre 2007
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	Opération pilote en cours avec le CMCO de Schiltigheim. Partenariat avec le Conseil Général 67 et l'ADEME.
	Avantages/bilan	<p>Malgré les lavages, les couches lavables comparées aux jetables consomment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3,5 fois moins d'énergie, • 2,3 fois moins d'eau, • 8,3 fois moins de matières premières non-renouvelables, • 90 fois moins de matières premières renouvelables. <p>En revanche, sur le plan financier, l'opération menée au CMCO est plus onéreuse que l'usage de couche à usage unique.</p>
Références médiagraphiques	http://www.alsace-ecoservices.org	

Région	Nom entreprise	Auto'trement
	Statut entreprise	Société coopérative d'intérêt collectif, forme sociale qui permet d'associer à son capital des particuliers, des collectivités locales, des associations et des entreprises
	Localisation (pays d'origine)	Alsace Strasbourg
	Coordonnées	Auto'trement Jean-Baptiste Schmider (Directeur) 24 rue du Vieux Marché Aux Vins - F-67000 Strasbourg Tél : 03 88 937 347 Email : info@autotrement.com
Initiative	Nom de l'initiative	Auto-partage
	Descriptif du principe	L'auto-partage est un système de véhicules utilisables, pour une durée limitée (pouvant être inférieure à l'heure), successivement par plusieurs utilisateurs "autorisés" ou ayant droits. Il s'agit de permettre à des clients de profiter des avantages de l'automobile sans avoir à en posséder une. En échange d'un investissement relativement modeste versé au moment de l'adhésion, la société d'auto-partage met à la disposition de ses abonnés, sur simple appel téléphonique, une flotte de véhicules. Une fois par mois, le client reçoit une facture basée sur le taux kilométrique et le taux horaire en vigueur. De façon générale, chaque véhicule mis sous le régime auto-partagé est utilisé par une quinzaine d'usagers. Source : http://auto.partage.free.fr/def.html
	Cibles	Particuliers et professionnels, cible urbaine.
	Périmètre géographique	Alsace : Strasbourg, Sélestat, Colmar, Mulhouse, Saverne, Haguenau, Erstein.
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	15 décembre 2000 : Démarrage : 15 utilisateurs, 3 voitures, 1 station, 1 salarié. Année 2000 : Montage du projet, recherche de financements et d'adhérents. Octobre 1999 : Création de l'association par une vingtaine d'habitants de différents quartiers de Strasbourg motivés par une utilisation différente et raisonnée de la voiture en ville.
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	Février 2009 : 1500 utilisateurs, 60 voitures. Ouverture de 2 stations à Saverne.
	Avantages/bilan	Modèle économique idéal pour la mise à disposition de voitures électriques.
Références médiagraphiques		http://www.autotrement.com http://eloges.fr.free.fr/ http://www.franceautopartage.com/ http://www.paris.fr/portail/pratique/Portal.lut?page_id=381&document_type_id=5&document_id=80594&portlet_id=1199 http://auto.partage.free.fr/at.html http://autopartage.net/

POUR	Nom entreprise	LOCAREST
	Statut entreprise	Société par Actions Simplifiées
POUR	Localisation (pays d'origine)	Alsace - Strasbourg
	Coordonnées	Siège social Locarest 16 rue du Maréchal Lefebvre - 67100 Strasbourg Tél : 03 88 39 84 84 Fax : 03 88 39 66 04
POUR	Nom de l'initiative	Pack pro : la location ajustable
	Descriptif du principe	Locarest propose aux professionnels une formule permettant de faciliter la location de matériel et de disposer d'avantages financiers dégressifs en fonction du nombre de jours d'utilisation. A cela s'ajoute une gamme complète de services qui permettent à l'entreprise « d'externaliser » la gestion complète de son parc machines : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conseil sur le matériel à utiliser en fonction des tâches, ✓ Renouvellement fréquent du matériel, ✓ Service d'assistance, ✓ Assurance contre les accidents ou le vandalisme, ✓ Dépannage, ✓ Solutions de transport. Source : http://locarest.fr/fr/le-pack-pro/
	Cibles	Les professionnels, artisans, PME.
	Périmètre géographique	Grand Est de la France
	Date de création (et date d'arrêt le cas échéant)	Locarest est née en Alsace dans les années 30 La marque LOCAREST est créée en 1970
	Informations économiques : nombres de clients, CA généré	450 personnes dans 68 agences de la moitié Est de la France et du Luxembourg
	Avantages/bilan	
Références médiagraphiques	http://www.maetva-kozak.com/NEWSLETTER_MAETVA_%20BATIMENT_2009.pdf http://locarest.fr/fr/ecolocation/ http://www.locarest.fr/	

ANNEXE 2

LISTE D'ACTEURS

Remarque : compte tenu du cadre contraint de l'étude (temps limité, période de forte mobilisation des acteurs), tous les acteurs cités ci-après n'ont pu être interrogés.



Interlocuteurs avec lesquels un entretien détaillé a été mené.



Autres interlocuteurs : entretien/échange synthétique, ou non disponibles sur la période de réalisation de l'étude

Prénom Nom	Fonction	Organisme
Florence HUC	Chargée de mission entreprises	ADEME
Mathilde LAFAYE	Chargée de mission veille	ADIRA
Mathieu PAYRE	Chargé d'études	ADIT
Emile-Jean WYBRECHT	Directeur	ALME (Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie)
Luc GAILLET	Directeur Général	Alsace International
Séverine THÉLIER	Chargée de mission	ARI
Didier TAVERNE	Directeur des études socio-économiques	AURM (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne)
Jean SIMON	Directeur général	CAHR
Lucien SILES	Chef de projet Entreprises et Collectivités	CAHR
Ronan SEBILO	Conseiller Environnement et DD	CCI Colmar
Fabienne CIRONNEAU	Service Environnement et DD	CCI Sud Alsace Mulhouse
Alban PETIT	conseiller industrie - QSE	CCI Strasbourg
Alain DEREUX	Directeur Stratégique conseiller en développement	CEEI
Mireille SALVA	Directrice Opérationnelle	CEEI
Aude FOURNIER-HOSNI	Directrice adjointe	CESER
Antoine DUGO	Responsable régional chargé de l'emploi et de la formation professionnelle	C.F.D.T. Union Régionale Interprofessionnelle
Gilbert STIMPLIN	Président	CGPME 68
Nathalie DEPARTOUT	Bureau CGPME du Haut Rhin	CGPME 68
Philippe RATEL	Responsable développement économique	Conseil Général du Haut-Rhin
Maxime DÉPINOY	chargé de mission économie verte	CUS
Stéphanie VIRON	chargée de mission développement industriel	DIRECCTE
Sylvaine CALLEJA	Animatrice territoriale Haut-Rhin Sud	DIRECCTE
Corinne FRITSCH	service connaissance et DD unité connaissance et stratégie	DREAL
Franck SOCCIO	Animateur métiers	FFB
Christophe WANNER	Directeur Général Adjoint direction du développement économique	m2A
Elodie THUET	Directrice Développement Durable	m2A

Prénom Nom	Fonction	Organisme
Bertrand JACOBBERGER	Président	MEDEF 68
Jean-François ACKER	Ancien Président	MEDEF 68
Christophe LANGLET	DR adjoint	OSEO
Nathalie GAULLIER	chargée de mission PCET	Pays de St Louis et 3 frontières
Christophe WINKELMULLER	Directeur	Pôle chimie Alsace
Jean-Luc SADORGE	Directeur général	Pôle de compétitivité Energivie
Nicolas LANGLET	Directeur des Projets	Pôle Fibres
Catherine AUBERTIN	Animatrice	Pôle Textile Alsace
Brigitte MORGULIS	Secrétaire générale	Pôle véhicule du futur
Magali RONDEPIERRE	chargée de mission	Région Alsace
Yann DERVYN	chef du service Energies et Eco – activités :	Région Alsace
Virginie WOLFF	Chargée de mission déchets industriels et éco-entreprises Service Energies et Eco-activités	Région Alsace
Hervé LEDUC	Membre du Comité Stratégique	Rhénatic
Salah-Eddine BENZAKOUR	Chef d'entreprise Président du Grand Conseil de la SIM	SIM (société industrielle de Mulhouse)
Anne BRASIER-LECAT	chargée de mission	UIBR

Prénom Nom	Fonction	Entreprise
Luc MAURICE	Directeur commercial	Albany
Benoît EASIER	Dirigeant	Corderie Meyer-Sansboeuf SAS
Jean-Philippe BARRÉ	DRH	INNOTHERA (88)
Gérard MULLER	Dirigeant	KM Concept
François DISERANS	Dirigeant	SORIM



DÉVELOPPER
ANIMER
CONTRIBUER
RÉDUIRE
ACCUEILLIR



INITIATIVES
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



L'Union européenne
Fonds social européen
Investir dans votre avenir

